

# Les reliques des saints vénérés à la cathédrale

Les Pères du Concile Vatican II ont écrit : « *Selon la Tradition, les saints sont l'objet d'un culte dans l'Eglise, et l'on y vénère leurs reliques authentiques et leurs images. Les fêtes des saints proclament les merveilles du Christ chez ses serviteurs et offrent aux fidèles des exemples opportuns à imiter* » (Constitution sur la Sainte Liturgie n° 111).

Le *secretarium* des reliques, c'est-à-dire le lieu où sont déposées les reliques des saints, se situe dans le transept sud, il a été créé pour orienter la dévotion des fidèles à imiter ceux et celles qui sont d'authentiques serviteurs du Christ.

Elle est longue la suite des noms inscrits au livre des saints de l'Eglise universelle et des Eglises de Normandie dont des reliques sont présentées dans l'armoire conçue à cet effet.

D'Aubert, évêque d'Avranches, à Vital, abbé de Savigny, trente noms sont présents par un cheveu, un fragment osseux, un os entier ou un linge.

Examinées par des scientifiques à l'occasion du huitième centenaire de la cathédrale, elles ont été l'objet d'un rapport publié dans les actes du colloque de Cerisy, La cathédrale de Coutances, art et histoire, aux Editions OREP, en 2012.

Le *secretarium* des reliques, créé en 1915, est fermé par une grille en fer forgé, il est pavé de pierre blanche et de marbre rouge.

Le meuble reliquaire est la reproduction de l'armoire gothique de la cathédrale de Noyon, il a été réalisé par la maison André, d'Angers. Sa décoration peinte consiste en des rinceaux et les armoiries de Mgr Guérard et du Chapitre cathédral. L'intérieur peint en rouge est semé de fleurs de lys très légèrement en relief.

Les châsses contenant les reliques présentent différents styles et époques.

La présentation des reliques doit offrir aux fidèles des moments privilégiés de contact avec les saints. Ainsi, au XVème siècle, à la cathédrale de Coutances, les reliques ornent le grand autel trois jours après les fêtes de la Nativité, Pâques, la Pentecôte et l'Assomption. Elles sont exposées pour obtenir des grâces particulières à certains moments de l'année. Elles ne peuvent pas être proposées à la vénération des fidèles pendant la Semaine Sainte.

L'armoire aux reliques est désormais ouverte aux grandes fêtes de l'année liturgique. À la saint Laud, patron du diocèse, elles sont exposées d'une façon particulière.

Dans le calendrier liturgique de l'ancien diocèse de Coutances (avant 1802), on avait inscrit la fête des reliques au 30 septembre. C'est désormais le 8 novembre que nous honorons, dans une Toussaint diocésaine, tous ceux et celles qui ont exercé un grand rayonnement spirituel sur le territoire du Cotentin et de l'Avranchin.

Daniel Jamelot